

Master droit, santé, éthique (M2)

Objectifs

- Connaître et comprendre les systèmes de santé, du social et du médico-social, et les politiques à l'œuvre dans ces secteurs.
- Maîtriser les règles juridiques régissant ces systèmes face au développement de contentieux importants.
- Intégrer une dimension éthique à tous les niveaux de décision et d'intervention dans ces domaines d'activité.

Débouchés

Cette formation a pour mission de permettre aux étudiants de travailler dans des services juridiques (établissements de santé, sanitaires et sociaux, mutuelles, assurances, conseils des ordres professionnels, associations de malades...), dans des cabinets d'avocats spécialisés, dans le secteur de la presse médicale, ou de préparer différents concours administratifs (directeur d'hôpital, directeur d'établissement sanitaire et social, directeur des soins, inspecteur de l'action sanitaire et sociale, attaché d'administration hospitalière ou territoriale...).

Descriptif de la formation

La seconde année du master comprend environ 400 heures de formation et peut se dérouler sur une ou deux années universitaires. Les enseignements groupés du mercredi midi au samedi midi tous les 15 jours (formation sur un an) ou tous les mois (formation sur 2 ans) permettent en parallèle l'exercice d'une activité professionnelle.

La formation est organisée autour d'un tronc commun et de deux parcours au choix : droit des professionnels et des établissements de santé ; droit des établissements sociaux et médico-sociaux.

Le master « Droit, santé, éthique » de l'École des hautes études en santé publique est co-habilité avec la faculté de droit et de science politique de l'université de Rennes 1.

Enseignement du tronc commun (30 ECTS)

- Organisation des secteurs de la santé et du social : modes d'intervention de l'État en santé publique, organisation territoriale et complémentarité inter-établissements, statut des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux, analyse comparée des systèmes de santé, système de protection sociale français ;
- Économie, financement et déterminants de la santé : économie de la santé, protection sociale et régulation du système de santé, médecins et assurance maladie, analyse des déterminants de santé ;
- Éthique et santé : conférences « éthique et droit », statut de la personne humaine ;
- Langues et méthodologie.

Enseignement des parcours (30 ECTS)

Droit des professionnels et des établissements de santé :

- responsabilité : civile et assurance, administrative, pénale,
- droit de la personne (droit des malades, des personnes vulnérables...),
- éthique et décision en santé.

Droit des établissements sociaux et médico-sociaux :

- responsabilité civile, administrative et pénale, et encadrement juridique des structures,
- statut de la personne (droits des malades, des personnes vulnérables, droit de l'utilisateur en établissement),
- politiques et financement (politiques française et européenne d'aide et d'action sociale, contentieux de la tarification...).

Responsables de la formation

Michel Louazel, professeur, EHESP
Marie-Laure Moquet-Anger, professeur, Université de Rennes I

Conditions d'accès

- Étudiants titulaires d'une 1^{re} année de master en droit ou en sciences juridiques
- Élèves de l'EHESP
- Étudiants inscrits dans le master européen Europubhealth
- Candidats ayant validé un 2^e cycle d'études médicales ou pharmaceutiques
- Candidats titulaires d'un diplôme de fin d'études dentaires ou vétérinaires, ou d'un diplôme d'ingénieur reconnu par l'État

Durée

1 an

Dates de la formation

Septembre à septembre
400 heures de formation

Date limite de candidature

Juin

Tarifs

Pour les étudiants, les droits de scolarité sont fixés chaque année par décret : 237 euros pour l'année 2010-2011. Pour les inscrits au titre de la formation continue, le tarif est de 4 000 euros.

Contact

Anne-Marie Lemaitre
Tél. : +33 (0)2 99 02 27 46
anne-marie.lemaitre@ehesp.fr
<http://www.ehesp.fr>